

EXERCICE 2016

Budget en hausse

Dépenses	493 000 €
dont dépenses d'hébergement	263 000 €
(53,3% des dépenses hors éléments exceptionnels) 12 800 nuitées	
Des frais généraux bien maîtrisés	58 000 €
Recettes	562 000 €
Subventions publiques en augmentation	271 500 €
48,3% du total	
ALT* et autres ressources	108 800 €
19,4% du total	
Financements privés stables	
hors éléments exceptionnels de 2015	181 700 €
32,3% du total	
(dons de particuliers ou de fondations, recettes de manifestations et autres recettes)	

* Allocation de Logement Temporaire

Un résultat positif de 68 560 € qui contribue à l'amélioration des réserves (qui représentent 8 mois d'exploitation) permettant la pérennité de nos actions.

Près de 90% des dépenses sont affectées aux actions de réinsertion. Le don en bénévolat (temps passé par les bénévoles) évalué à 308 000 € n'est inclus ni dans ces chiffres de dépenses, ni dans ces chiffres de recettes.

Contactez-nous

mrs 75

7 passage du Bureau - 75011 Paris
mrs75@mrsasso.fr
Tél. : 01 43 72 02 00

mrs 92

Maison des Associations
11 rue des Anciennes Mairies - 92000 Nanterre
mrs92@mrsasso.fr
Tél. : 01 47 24 10 47

mrs 93

4 avenue Paul Eluard - 93000 Bobigny
mrs93@mrsasso.fr
tél : 01 41 60 09 15

Secrétariat général

Philippe Cèbe et Philippe Grollemund
assistés de Zohra Haddji
12 rue Charles Fourier - 75013 Paris
Tél : 01 45 81 17 57
mrssiège@mrsasso.fr

Directeur de la publication : Claire Tranchimand, présidente

Chiffres clés

Les équipes

- **40 bénévoles**
26 dans les antennes pour un travail de terrain
une petite équipe au siège des bénévoles hors antenne en support (documentation, gestion, communication etc.)
- **2 salariés à temps plein**
Une assistante administrative
Un éducateur spécialisé
- **1 salariée à temps partiel**
en contrat aidé

Les accueillis

- **650 personnes rencontrées en entretiens individuels**
dont 25 % en détention, en Maisons d'Arrêt
- 96% sont des hommes
- 80% sont français
- 68% ont moins de 40 ans
dont 16% ont moins de 25 ans
- 10% sont illettrés
- 70% déclarent un niveau CAP
- 57% sont récidivistes

Les actions de réinsertion

- 2797 entretiens
- 487 domiciliations administratives
- 130 personnes hébergées en chambre mrs
- 12 800 nuitées
- 85% des accueillis sont accompagnés pour leur recherche d'emploi

Les résultats

- 70% des personnes hébergées par le mrs accèdent ensuite à un logement plus pérenne
- 38% des personnes suivies au mrs démarrent dans l'année leur insertion professionnelle, emploi ou formation qualifiante

la lettre du **mrs**

mouvement pour la réinsertion sociale

N°30 - novembre 2017

édito

UN BON BÉNÉVOLAT EST UN BÉNÉVOLAT QUI RAPPORTE !!

« On n'est pas là pour soi mais pour l'autre », phrase souvent entendue à propos du bénévolat. Phrase bien pensante et politiquement correcte mais fondamentalement réductrice et potentiellement dangereuse. On est bénévole pour l'autre oui bien sûr, mais aussi pour soi. Être bénévole, c'est mettre en œuvre la possibilité de combiner le désir de servir à la recherche d'une satisfaction personnelle (même si celle-ci n'est pas le moteur initial de la démarche). Le désir de servir ne repose généralement plus sur une base religieuse ou morale, mais plutôt sur notre besoin de participer à la vie de notre communauté ; on s'engage pour tenter d'améliorer le fonctionnement de notre société, pour donner de l'attention aux moins chanceux, pour tenter de combler des lacunes dans notre environnement.

Mais si le bénévolat est un acte gratuit, il n'est pas pour autant sans recherche de bénéfice. Les bénéfices sont immenses : agrandir notre regard sur le monde extérieur, faire des rencontres et permettre des échanges avec des personnes jamais approchées auparavant, découvrir ou approfondir des domaines mal connus, acquérir une identité sociale, obtenir des résultats. Quelle gratification profondément ressentie par le bénévole qui a réussi à tirer de l'eau celui qui ne croyait plus en l'avenir ! La dimension de plaisir et d'épanouissement est donc toujours présente. Elle est indispensable : pour être bien avec l'autre, il faut être bien avec soi-même.

Comment pourrions-nous nous impliquer dans la durée sans satisfaction personnelle ? Être bénévole, c'est un luxe. Le luxe du choix ! Le luxe d'agir dans un espace où participation, confiance, solidarité et réciprocité se renforcent mutuellement.

Certes la bonne volonté ne suffit pas pour être un bénévole efficace. Dans le domaine social notamment, il faut posséder des qualités d'écoute, de l'empathie, un équilibre affectif et, surtout, la capacité de rester à la bonne distance pour laisser toute la place à celui que l'on vient aider. Tout cela s'apprend et devient possible à partir du moment où l'on se sent à l'aise dans son bénévolat, à partir du moment où l'on y trouve de l'intérêt et qu'on en retire de la satisfaction. Alors, on obtient des résultats, pour l'autre, pour soi, pour la société toute entière.

Le bénévolat n'est certes pas un long fleuve tranquille, et la durée de nos engagements ne s'explique que par les réussites que nous obtenons et les satisfactions que nous en retirons. L'ampleur de l'engagement bénévole dans le monde est très significative.

En 1985, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies a institué la Journée Internationale des Bénévoles, le 5 décembre, afin de souligner toute l'importance de la contribution des bénévoles au développement économique et social des communautés. De plus, d'après le Professeur Françoise Forette, le bénévolat aide à vivre « mieux » : les bénévoles se portent mieux physiquement et ont une meilleure qualité de vie que les non bénévoles (cf « La révolution de la longévité », Pr. Françoise Forette et J.Ph. Caudron).

Enfin, notre expérience au mrs nous prouve que les meilleurs agents de recrutement sont les bénévoles eux-mêmes qui font part à leur entourage de leurs expériences enrichissantes. Il n'y a pas meilleur recruteur qu'un bénévole satisfait qui vous dit : « Rejoignez-nous ! ».

Claire Tranchimand

Sommaire

ÉDITO 1

- SUR LE TERRAIN**
- Une formation professionnelle pour vaincre la récidive 2
- Retrouver une place dans la société après 10 ans de détention 2

AIDER LE mrs ?

- Témoignage 3
- Le don en bénévolat équivaut à 55% des recettes financières 3
- Aider à l'autonomie 3

LE mrs

- Chiffres clés 4
- Exercice 2016 4
- Contacts 4

mrs
Association de soutien et d'aide aux sortants de prison

FONDÉE EN 1969

Une formation professionnelle pour vaincre la récidive

Après 30 mois de détention à Fresnes, Jean-Marc bénéficie pour bonne conduite d'une libération conditionnelle. Il avait transporté de la drogue de Martinique en métropole, transport interrompu par la douane.

Comme la plupart des récidivistes qui frappent à la porte du MRS, Jean-Marc est totalement démuné à l'exception d'une vague relation qui lui offre le couvert pour quelques nuits. Il risque de replonger. Et le cycle infernal se perpétuera. Un vague espoir le pousse à tenter l'adresse du MRS obtenue en détention par une Association amie. Il prend rendez-vous.

À Yves, le bénévole qui l'accueille, il demande une domiciliation, le sésame vital, qui lui permettra de recevoir l'indispensable courrier administratif : Pôle Emploi, CAF, Sécurité Sociale, service pénitentiaire, etc.

Yves lance le dialogue avec bienveillance, sonde avec rigueur les multiples problèmes qui hantent les sortants de prison : comment se nourrir, se vêtir, se soigner, comment trouver

du travail avec un CV mité par les années de prison, comment se loger, bref comment se réinsérer ? Dans le flot des problèmes dévidés avec angoisse, Yves décèle une pépite : en détention, Jean-Marc a suivi une courte formation d'électricien. Il en est fier, dit que c'est un vrai métier et qu'il en rêve.

Dès lors, le suivi de Jean-Marc se met en place : demande de RSA, acquisition d'un téléphone, inscription à une formation professionnelle d'électricien de 6 mois, organisation d'un hébergement contre une participation aux frais très modique dans une chambre d'hôtel louée par le MRS. Et pour ne pas étrangler la réinsertion en marche, négociation courtoise avec les douanes qui acceptent un échéancier généreux pour honorer une amende de 28.000 euros.

Motivé, Jean-Marc ne rate aucun rendez-vous, effectue les démarches demandées par Yves, plutôt strict. Le plan fonctionne. La formation

dite qualifiante débute : un monde nouveau pour Jean-Marc. Lever à 5h30 pour rejoindre le fin fond de la grande banlieue parisienne.

« C'était très dur, raconte Yves. De plus, il tirait le diable par la queue ; il a tenu le coup, jamais en retard. Après 6 mois de ce régime, il a reçu son diplôme vraiment mérité »

Après 18 entretiens et 6 mois d'hôtel MRS, Jean-Marc est admis dans une autre structure où Yves a pu obtenir une place. Il a le pied à l'étrier. Commentaire du bénévole à propos de cette réussite : « C'est un travail de longue haleine, de rigueur ; au moindre écart, une participation aux frais d'hébergement non réglée par exemple, je marquais le coup mais en l'épaulant toujours. Quand il n'en pouvait plus, je lui répétais : « faut tenir, faut tenir ». Il a tenu.

Aujourd'hui, Jean-Marc n'a pas encore trouvé la place de son rêve mais il enchaîne les embauches en CDD sur des chantiers dans le bâtiment. Il est dans le rythme.

Retrouver une place dans la société après 10 ans de prison

Comment reconstruire sa vie après 10 années de détention pour complicité d'assassinat ? En mai 2016, Louise raconte à l'accueillant du MRS qui a été sollicité par le SPIP*. Débit saccadé, rires nerveux, yeux humides, Louise délivre en une petite heure un énorme paquet de remords, de souffrances mais aussi, semble-t-il, une certaine foi en l'avenir.

Elle a 41 ans ; 2 filles, 19 et 11 ans. Pendant ce trou de 10 ans, la mère de Louise a pris le relais. La plus jeune ne sait plus vraiment qui est sa mère. La santé de Louise est fragile. Un lourd problème de dos et un alcoolisme sévère. Pourtant elle se bat et elle n'est pas dépourvue d'arguments.

Contre l'alcool, elle suit des cures dans une clinique spécialisée. Pour retrouver les liens de l'amour filial, elle est assistée par sa mère qui organise des journées familiales dans sa province natale. Pour survivre, elle bénéficie de l'Allocation pour adulte handicapé, 810 euros par mois. Pour envisager l'avenir, elle peut compter sur

ses études jusqu'au Bac et sur le diplôme de secrétaire obtenu en prison.

A son accueillant relayé souvent par une accueillante, elle explique que si son dos et l'alcool la laissent en paix, elle espère une embauche dans sa spécialité. Elle dit qu'elle en rêve : son rêve d'autonomie. En attendant, elle ne sait où se loger, le juge lui imposant de demeurer à Paris : elle est toujours sous main de justice, en libération conditionnelle. D'où l'appel au MRS pour une chambre d'hôtel. Celle-ci lui est attribuée contre une somme modique : 3 euros seulement la nuitée pour commencer et pour tenir compte de ses dépenses : les voyages vers ses filles, la partie civile à indemniser, etc. Débute alors le long suivi de cette nouvelle accueillie : il est parfois chaotique. Toujours en retard, souvent souffrante, incapable parfois de se réveiller, tourmentée par l'alcool, dévastée par une relation oh ! combien complexe avec ses enfants, incapable de verser sa participation pour la chambre, brouillée avec sa banque

comme avec elle-même, elle fond en larmes, téléphone, s'excuse ... mais ne capitule jamais tout à fait.

Ses 2 accueillants et sa CPIP** qui agissent main dans la main ont bien décelé qu'une force est en elle, un ressort qui la pousse à tailler malgré tout une route pas trop sinueuse. Entre deux échecs, Louise se récupère, avance un peu. Coquette, parfois ressaisie par le goût de la vie, voici qu'elle fait une rencontre : un cadre solidement établi ; il devient son ami. Fin 2016, ils envisagent une vie commune. Le juge demande une enquête pour vérifier le sérieux de ce projet. La CPIP** et les accueillants sont dans la confiance.

Le 4 mars, le juge rend un avis favorable. Un horizon se dessine enfin. Si Louise trouve un travail, si les enfants acceptent, si l'alcool est toujours maîtrisé grâce au Baclofène, si son dos récemment opéré tient le coup, si, si... Heureusement, dans son dernier mail à son accueillant, Louise est explicite : « Je revis... »

* SPIP Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
** Conseillère Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

Témoignage

Une bénévole « je retrouve au MRS le plaisir positif du travail »

Deux ans après sa retraite, Michelle Bucillat, médecin du travail pour des usines de la banlieue sud de Paris, se met en quête d'un travail bénévole. Tentée par l'alphabétisation, les premiers contacts la déçoivent. Un peu par hasard, elle assiste alors à un concert organisé par le MRS, se renseigne sur la destination de la collecte, trouve l'idée de réinsertion intéressante, prend rendez-vous avec un responsable... Elle raconte : « J'ai été vraiment séduite par l'accueil et j'étais curieuse de découvrir un milieu et une population qui m'étaient alors totalement inconnus. Un peu effrayée au début par ce monde nouveau, par tout ce qu'il fallait savoir pour aider à la réinsertion. J'avais l'impression de patauger, mais très vite j'ai bénéficié de plusieurs formations de qualité. On y parlait de « bénévoles professionnalisés ». Ce terme m'a bien plu. Et grâce à la facilité des relations avec les bénévoles chevronnés, je ne me suis pas du tout sentie perdue.

Au MRS, j'ai trouvé une ambiance très agréable, solidaire. Tous participent à l'ensemble des tâches, qu'elles soient parfois un peu ingrates comme le tri du courrier reçu pour les accueillis ou plus riches car touchant à l'humain au cours des entretiens avec les sortants de prison.

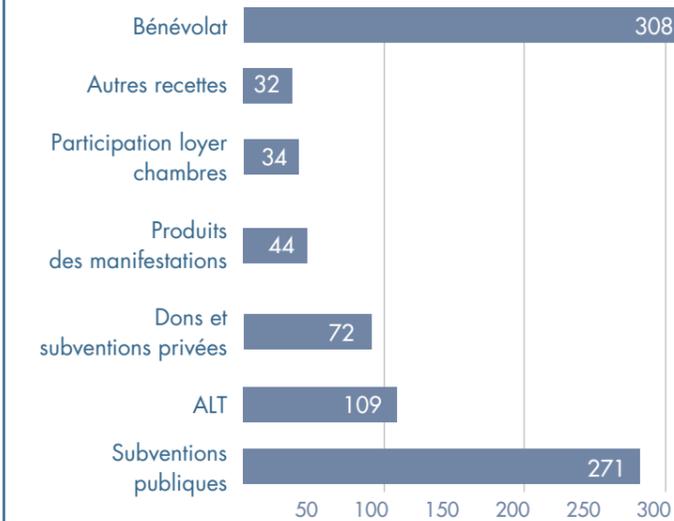
Ai-je connu le stress ? Même si mon ancien métier m'a aidée à me sentir à l'aise en entretien, je ne peux pas dire ça. En fait, j'ai été surprise par cette population carcérale. Malgré des parcours de vie si difficiles, on y découvre très souvent au cours de la relation qui se noue une forme de richesse.

Et si nos efforts n'aboutissent pas toujours au résultat espéré, certains accueillis disparaissant ou retournant en détention, j'ai connu d'autres expériences qui m'ont rendue joyeuse.

La vérité ? Je vais au MRS avec le sentiment que j'avais en me rendant à mon travail durant mes années heureuses. J'étais super contente. Au MRS, je retrouve exactement cela avec parfois une légère appréhension quand je dois affronter un problème particulier. Je consacre deux demi-journées par semaine au suivi social des sortants de prison, le minimum requis, et je suis chargée, en m'aidant de mon passé professionnel, d'organiser pour les bénévoles des sessions de formation sur les sujets touchant à la santé, par exemple les troubles psychiatriques ou les addictions. Je participe aussi à la récupération de nourriture à la banque alimentaire pour les plus démunis. Disons que je consacre au MRS quatre demi-journées par semaine.

Ce travail est un enrichissement. J'y retrouve le plaisir positif du travail que j'avais perdu dans les dernières années de mon job. Bien sûr, mon emploi du temps est parfois un peu rock and roll. J'ai une vie de famille bien remplie : un mari, 3 enfants, 3 petits enfants, des frères et sœurs. Il faut tout goupiller. Je serais difficile si je me plaignais. J'ai eu de la chance. Il n'est que juste de donner du temps à des sortants de prison si facilement rejetés. Qu'en pensent mes enfants ? Ils s'intéressent. Ils sont un peu fiers, ils me valorisent ».

Le don en bénévolat équivaut à 55% des recettes financières



Aider à l'autonomie

Combien vous coûterait le financement d'un mois d'accompagnement d'un sortant de prison qui commence sa réinsertion

Location de la chambre pour 1 mois	650€
Versement de l'ALT* par la CAF	-265€
Ticket service	200€
Coût net à financer	585€
Réduction d'impôt**	-386€
Au final cela ne vous coûtera que	199€

* Allocation de Logement Temporaire.
** Réduction de 66% du montant de la donation dans la limite de 20% du revenu imposable